



VIGILANCE METEO JAUNE

VAGUES – SUBMERSION

Destinataires :

Services : Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Capitaineire Bayonne – CAPB - CODIS - Conseil Départemental – Conseil régional Gestion des ports- COZ – DIRM- DIPN – DDTM - DDTM DML - Gendarmerie (CORG) – Les pilotes de l'Adour – Météo France - Port de Bayonne – Port de plaisance d'Anglet - SP Bayonne

Communes : Anglet – Bayonne – Biarritz – Bidart – Ciboure – Guéthary – Hendaye – Saint-Jean de Luz – Urrugne – Villefranque – Mouguerre – Urcuit – Urt – St Pierre d'Irube – Lahonce

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : mardi 27 janvier 2026

Heure : 16h00

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le **mardi 27 janvier 2026 à 16h00**

Fin événement prévue le **mercredi 28 janvier 2026 à 23h59 au moins**

Qualification de l'évènement : Épisode de fortes vagues pouvant se produire plusieurs fois par an.

Situation générale : Ce mardi, associée à une dépression très creuse au sud de l'Irlande "Chandra", une perturbation active balaye le pays.

Evolution prévue :

- mardi 27/01 : Sur la façade Atlantique, en lien avec la dépression Chandra, les vents de Sud-Ouest se renforcent. Ils génèrent de très fortes vagues qui se propagent en une longue houle d'Ouest sur le sud du Golfe de Gascogne. Même si les niveaux marins sont peu élevés, les puissants déferlements risquent d'engendrer des submersions par franchissements de paquets de mer sur les zones exposées du littoral des départements placés en vigilance vagues-submersion de niveau jaune.
La marée haute est prévue vers 23h30 à Saint-Jean-de-Luz avec un coefficient de marée de 47.
- Mercredi 28/01 : Une longue houle d'ouest à nord-ouest se maintient dans le Golfe de Gascogne et particulièrement sur le littoral aquitain. Même si les niveaux marins sont peu élevés, les puissants déferlements risquent d'engendrer des submersions par franchissements de paquets de mer sur les zones exposées du littoral des départements placés en vigilance vagues-submersion de niveau jaune.
La marée haute est prévue vers 12h00 à Saint-Jean-de-Luz avec un coefficient de marée de 47.

Conséquences possibles : Soyez attentifs si vous pratiquez des activités au niveau du rivage: localement une élévation temporaire du niveau de la mer ou de fortes vagues sont susceptibles de provoquer des envahissements côtiers.

Conseils de comportement : Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation. Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence,appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet, Le Permanent SIDPC